

## Stage dans un tribunal de grande instance

Par **priscilia91**, le **09/09/2019** à **20:11**

Bonjour, bonsoir

Je suis une élève de première et je souhaiterais faire un stage si possible dans un tribunal de grande instance ou un palais de justice . J'ai pris connaissance des réponse d'avant mais j'aimerais avoir plus de précision pour savoir comment obtenir un stage là-bas . mon stage se déroulera avant les vacances de Noël . Merci d'avance de bien vouloir m'aider.

Par **Xdrv**, le **09/09/2019** à **22:49**

Bonjour,

Tout d'abord je ne pense pas qu'il soit possible d'effectuer un stage durant les années de lycée, cependant c'est à vérifier auprès de votre scolarité !

S'agissant d'un palais de justice je pense, et j'en suis désolé, que c'est impossible sans "piston" d'y effectuer un stage au lycée. Déjà que les étudiants en licence de droit ont du mal car ils ne seront que peu voir pas utiles, quelqu'un étant au lycée va ... les encombrer ...

Aussi, et surtout, l'aspect déontologique et secret professionnel est primordial en juridiction comme partout ailleurs. Sur cet aspect là il sera difficile pour un magistrat de vous faire "confiance" car vous n'y êtes pas sensibilisée au lycée ...

Cependant je vous souhaite bon courage, ce n'est que ma vision des choses mais j'espère que vous trouverez !

Par **MorganM**, le **12/09/2019** à **23:12**

Bonjour,

Certains TGI acceptent tout de même de recevoir des lycéens en stage, et parfois même des conventions sont conclues avec des lycées même si c'est vrai peu fréquent.

Je vous conseille d'adresser 2 courriers : à l'attention du président du TGI, et à l'attention du procureur de la République.

Par **vongola**, le **13/09/2019** à **00:53**

Bonsoir, pour ce qui est des stages je ne suis pas sur que beaucoup de TGI acceptent, les élèves greffiers et magistrats prennent déjà pas mal de places surtout en début d'année scolaire, mais j'ai personnellement effectué un service civique au tribunal de grande instance de Nantes, et pour le coup c'est quand plus accessible puisque sur entretien, et ça peut être intéressant ! J'ai fini par démissionner car ça devenait impossible avec la Fac, mais au niveau de l'expérience c'était quand même assez sympathique, j'ai passé 3 mois avec différents greffiers, et on en apprend tous les jours en les observants. Et le petit plus est qu'on est payé en tant que service civique ! Après faudrait voir avec votre lycée car ça demande quand même d'être libre en dehors des vacances scolaires.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2019** à **09:56**

Bonjour

Oui c'est sympas, mais il ne faut pas oublier que le service civique c'est un engagement citoyen et non stage déguisé.